

DESTINATAIRES : Aux employées du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Anne-Marie Lajeunesse, conseillère cadre en soins infirmiers
Sébastien Duvergé, chef de service prévention et mieux-être au travail

DATE : 11 mai 2020

OBJET : **PRÉVENTION DES LÉSIONS CUTANÉES CAUSÉES PAR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

En contexte de pandémie, le port du masque de procédure ou du masque N95 peut mener au développement de lésions cutanées, telles que des lésions de pression, des blessures par friction, des dermatites de contact ou encore des lésions cutanées liées à l'humidité. Afin de prévenir des lésions cutanées causées par les EPI, l'équipe de conseillères en soins de plaies a élaboré plusieurs solutions selon le niveau de l'atteinte tissulaire.

Les produits nécessaires pour prévenir les lésions peuvent être commandés par votre gestionnaire (les numéros de commande sont déjà disponibles dans l'[aide-mémoire](#) disponible sur l'intranet).

Nous tenons également à vous rappeler que le nettoyage des mains combiné au port prolongé des gants peut aussi entraîner des problèmes cutanés. Conséquemment, nous conseillons à tous :

- **Hydrater vos mains** avec une crème hydratante.
L'application régulière diminue le risque de développer une dermatite de contact associée à l'hygiène des mains. Éviter de laver vos mains durant les 15 minutes suivant son application.

La crème hydratante peut être appliquée à **quatre moments** pendant votre quart de travail : à vos pauses, pendant votre heure de repas et avant de quitter.

Lotion Sween™

- S'assurer que les mains soient **bien sèches** avant d'enfiler des gants.



En espérant que ces mesures permettront de diminuer les impacts de l'usage intensif de ces équipements et mesures de protection.